

Fédération de Maine-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

- [Activités, loisirs et découvertes](#)
- [Activités et balades accompagnées](#)





Coup de coeur

Comment venir en Val de Loire et ne pas taquiner le poisson ? Impossible, c'est une activité qui vous permet de faire corps avec le fleuve sauvage.

Pour ces animations, laissez-vous guider. Tout le matériel de pêche est fourni par la Fédération. La carte de pêche d'1 an est offerte au moins de 12 ans et un pass pêche gratuit d'une journée remis aux adultes !

La Maison Pêche Nature, située à Brissac et appartenant à la Fédération, vous propose toute l'année de nombreuses animations.

Pêche au coup, pêche sportive, du bord ou en bateau, le département de Maine-et-Loire vous offre la diversité de son réseau hydrographique.

Jeune ou adulte, la Fédération de pêche vous propose de vous initier à la pêche au coup.

Anthony et ses acolytes vous présenteront le matériel nécessaire pour débiter votre pêche. Vous apprendrez comment escher et amorcer, comme bien d'autres trucs et astuces pour leurrer le poisson !

Caractéristiques

Nous parlons

Français

Nous suivre

[Fédération de pêche de Maine-et-Loire](#)

Contact

Anthony BOULESTREAU

[02 41 87 57 09](tel:0241875709)

secretariat@fedepeche49.fr

Adresse

1280 rue de la Gachetière - Montayer - Brissac Quincé

49320

BRISSAC LOIRE AUBANCE

[02 41 87 57 09](tel:0241875709)

secretariat@fedepeche49.fr

Parc

Entre Tours et Angers, sur plus de 270 000 hectares, le Parc Loire-Anjou-Touraine est avant tout un territoire de confluences. Il s'est construit autour d'un patrimoine naturel, culturel et historique reconnu, prisé par les rois et les grands artistes.



Nous écrire

Nom

Prénom

Courriel

Courriel

Confirmar correo electrónico

Téléphone

Message

Courriel marqué

CAPTCHA



¿Cuál es el código de la imagen? Introduzca los caracteres mostrados en la imagen.

Esta pregunta es para comprobar si usted es un visitante humano y prevenir envíos de spam

automatizado.

Enviar